Image not found or type unknown

Divorce: comment choisir son avocat sur internet ?

Fiche pratique publié le **17/04/2016**, vu **2291 fois**, Auteur : Avec Avocat

On peut lire beaucoup d'articles sur la toile sur cette question récurrente en matière de divorce mais aussi en toute matière, comment choisir son avocat ? Plusieurs critères peuvent vous amener à vous arrêter sur tel ou tel avocat, tout dépendra quel est le critère, qui pour vous, sera le critère déterminant.

On peut lire beaucoup d'articles sur la toile sur cette question récurrente en matière de divorce mais aussi en toute matière, comment choisir son avocat ?

Plusieurs critères peuvent vous amener à vous arrêter sur tel ou tel avocat, tout dépendra quel est le critère, qui pour vous, sera le critère déterminant.

On peut choisir son avocat sur internet principalement:

- en fonction de ses honoraires et rechercher l'avocat le moins cher.

Certains sites plus ou moins sérieux proposent même tel un produit de comparer les prix des avocats.

La question qu'il convient de se poser très légitimement: est-on sûr de vraiment comparer les tarifs des avocats ?

En effet, seuls les gérants de ces sites sont maîtres de la machine de comparaison, adressent vos mails aux avocats ou non et vous transfère les devis... I

Il existe tellement d'intermédiaires qu'au bout du compte vous n'êtes pas vraiment sûr d'avoir trouvé l'avocat au meilleur prix.

En tout état de cause, choisir un avocat sur le seul critère du bon prix ou le plus souvent du bas prix est risqué.

Choisir un avocat low-coast c'est aussi risquer de ne pas être conseillé et d'avoir un service low-coast, un peu comme dans les avions, vous arrivez à destination mais le voyage sera plus ou moins agréable.

- en fonction des témoignages sur les forums ou sur le site de l'avocat:

Les forums sont nombreux et quelques fois on peut trouver des commentaires élogieux ou très critiques sur tel ou tel avocat.

Peut-on faire confiance à ces commentaires qui sont juste le reflet d'une expérience personnelle bonne ou mauvaise qui ne sera peut-être pas la même pour vous...

Pour ce qui est des témoignages figurant directement sur les sites des Consœurs et Confrères, d'un point de vue déontologique, le CNB a pu donner son avis et dire que ce genre d'affichage était loin d'être délicat.

Du point de vue du futur client de l'avocat, demandez-vous si vous avez pour habitude de souvent laisser des commentaires ne serait-ce que sur les produits que vous achetez sur internet ?

Interrogez vous sur le nombre de commentaires laissés sur le site ?

Très vite vous pourrez douter !

Les témoignages ne sont pas la garantie du bon choix de l'avocat.

Au contraire oserai-je dire, le secret professionnel de l'avocat est une garantie importante pour les clients, affichez des témoignages même avec les seules initiales des clients apparaît comme peu conforme au respect de ce secret qui doit être absolu.

- en fonction des articles rédigés par les avocats sur des questions juridiques, des foires aux questions, des publications sur le divorce, la pension alimentaire....

Ce dernier critère est un critère qui nous est cher et nous prêchons un peu pour notre paroisse en le mentionnant (nous en sommes conscients et nous nous en cachons pas).

Choisir un avocat sur internet en fonction des publications qu'il diffuse régulièrement sur son Blog ou sur son site est un critère un peu plus objectif que les deux précédents critères énoncés.

Lorsque vous lisez les articles ou publications des avocats sur des thèmes bien particuliers qui vous intéressent, vous pouvez alors évaluer un minimum le niveau de compétence de l'avocat, sa connaissance et son expérience.

L'avocat ne s'est pas contenté de mentionner qu'il était particulièrement compétent en matière de divorce ou de droit du travail: il le prouve en vous expliquant les textes, en vulgarisant le droit.

Souvent en lisant les Blogs de mes Confrères, j'y trouve non seulement des informations juridiques précieuses mais aussi une âme, une personnalité.

Vous l'aurez compris, ce dernier critère est un critère qui doit peser à notre sens dans le choix de l'avocat sur internet peut-être plus que le critère du prix...même si on peut comprendre que pour des procédures simples comme le divorce à l'amiable, l'internaute, le futur justiciable sera à la recherche du meilleur prix.

Si vous recherchez un avocat sur internet, il faudra aussi veiller à ce que le site sur lequel vous vous trouvez est bien le site de l'avocat que vous avez choisi et pour qui votre cœur ou votre portefeuille s'est arrêté.

Préférez les sites sans intermédiaire qui vous permettent une proximité avec l'avocat, un échange direct avec lui et vous évite des frais complémentaires.

Vous pourrez bénéficier de véritables conseils "sur mesure", et vous serez sûr que ces conseils sont délivrés par un avocat car comme le dit notre devise "Seul un avocat peut vous conseiller, vous assister et vous défendre !"

Copyright © 2026 Légavox.fr - Tous droits réservés